



PLAN D'ACTION EVENEMENTS DURABLES 2022-2024



- 1.INTRODUCTION
- 2.CADRE DE TRAVAIL
- **3.MESURES EVENEMENTS DURABLES**
- 4.ANNEXES





1. INTRODUCTION

Le secteur événementiel revêt une importance vitale pour Bruxelles, capitale de l'Europe. Son activité permet de créer de l'emploi local non délocalisable, d'offrir des perspectives au secteur culturel, de renforcer l'attractivité de la Ville tout en permettant de partager des moment de convivialité.

Près de 3.000 événements se déroulent chaque année sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Il peut s'agir d'événements organisés directement par la Ville, d'événements subsidiés par la Ville ou encore d'événements ayant obtenu l'autorisation de se dérouler dans l'espace public.

Si les apports du secteur événementiel sont indéniables, il n'en reste pas moins que de nombreuses études démontrent que l'impact du secteur événementiel sur notre société et sur notre planète n'est pas neutre.

Les événements organisés par la Ville de Bruxelles rassemblent des milliers, voire des millions de personnes. Cela implique que ces personnes se déplacent, consomment de la nourriture et des boissons. Des problématiques d'accessibilité ou de harcèlement peuvent se poser. Ceci pour ne citer que quelques enjeux.

Heureusement, nous ne partons pas de rien.

Plusieurs initiatives ont déjà été prises pendant les législatures précédentes pour limiter l'impact négatif des événements sur la société et sur la planète. L'une d'elle, très visible, est l'utilisation systématique des gobelets réutilisables. Cette mesure a par exemple permis d'éviter de produire plusieurs tonnes de déchets plastiques.

De nouvelles mesures ambitieuses ont également été prises dans le cadre de cette législature : la mise en place d'actions de lutte contre le harcèlement, l'interdiction de l'utilisation du plastique à usage unique, la généralisation de l'accès gratuit à de l'eau potable, la mise à disposition de toilettes sèches, l'instauration du tri sélectif, l'installation de dispositifs pour personnes à mobilité réduite, l'utilisation de vaisselle réutilisable, la transformation du sapin de Noël de la Grand-Place pour lui offrir une seconde vie... et bien d'autres choses encore, comme par exemple la création d'une cellule durabilité au sein de l'équipe de l'asbl Brussels Major Events afin de coordonner toutes ces actions en interne.





1. INTRODUCTION

Malheureusement, tous ces efforts ne seront pas suffisants pour faire face aux défis qui nous attendent.

Nous devons aller plus loin dans le questionnement des pratiques et - surtout - dans le changement des comportements. Il est fondamental, en tant que pouvoir public, de viser l'exemplarité dans la façon dont nous concevons et organisons nos événements.

Cette approche est d'autant plus essentielle qu'elle prend place après deux années de crise sanitaire qui a marqué l'arrêt d'une grande partie du secteur événementiel. Les enjeux d'inclusion sociale et de respect de l'environnement n'ont pas disparu avec cette pandémie mondiale, loin de là.

Au moment où l'activité reprend, il s'agit de ne pas louper le tournant vers le « monde d'après ».

C'est dans cette perspective que vous est présenté le premier « Plan d'action événements durables » de la Ville de Bruxelles en 100 mesures.

Ce document stratégique vise à planifier les engagements de Brussels Major Events en les appuyant sur des mesures et un calendrier. Il s'agit d'un plan d'action conçu de manière triennale (2022-2024). Cette planification doit être déclinée en plans d'action annuels établissant les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. Il y aura donc deux plans d'action par législature communale.

Puisqu'il est impossible de tout faire en même temps, des choix ont délibérément été opérés parmi les différentes thématiques. La priorité a été donnée aux axes thématiques à travers lesquels nos actions auront l'impact le plus méritoire : l'inclusion sociale, la mobilité, l'énergie et l'alimentation.

Cette dynamique s'inscrit dans l'héritage du Rapport Brundtland adopté par l'ONU en 1987. Ce rapport est à l'origine du concept de développement durable et de ses trois piliers : social, environnemental et économique. C'était il y a exactement 35 ans, à l'initiative de la Ministre finlandaise Gro Harlem Brundtland.





Depuis le début de cette législature, la Ville de Bruxelles n'a pas caché son ambition de faire de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable une priorité.

Le développement durable, c'est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Bruxelles est une ville-monde. Et elle porte une grande ambition : devenir une référence mondiale en matière d'événements durables.

La Ville de Bruxelles veut être à l'avant-garde de cette transition pour pouvoir servir d'exemple et devenir une source d'inspiration, tant dans notre pays qu'à l'étranger.

Cette ambition devra se construire en collaboration avec le secteur. La Ville de Bruxelles souhaite travailler de concert avec les acteurs du monde de l'événement, celles et ceux qui font bouger Bruxelles et qui participent à son rayonnement.

Il s'agit d'un travail de longue haleine, à long terme. Parfois, il faudra faire avec les solutions qui existent. Parfois, il faudra en inventer.

Nous devons cela aux générations actuelles et futures.

Delphine Houba

Echevine des Grands événements et Présidente de l'asbl Brussels Major Events





2.1. Secteur événementiel

L'activité événementielle qui couvre la conception et l'organisation d'événements est par nature éphémère et collective.

Elle génère des impacts significatifs sur la société, l'environnement et l'économie.

Il est primordial d'agir pour que les événements puissent être organisés de manière plus durable.

Les acteurs événementiels concernés par cette activité sont :

- 1. Organisateur Ville (maître d'œuvre principal)
- 2. Fournisseurs / Prestataires
- 3. Commerces
- 4. Public
- 5. Partenaires / Sponsors

L'expertise et les innovations en matière de durabilité sont explorées au niveau le plus local possible dans une optique de collaboration et de co-construction afin de fédérer l'ensemble du secteur autour d'objectifs communs.



2.2.Thématiques

Pour atteindre cet objectif de transition, notre action consiste à trouver des alternatives et des solutions durables à travers différentes thématiques. Ce processus nécessite l'application d'une méthodologie spécifique planifiée dans le temps.

Nous avons recensé les principales thématiques événementielles pertinentes dans le cadre de l'action de la Ville de Bruxelles :

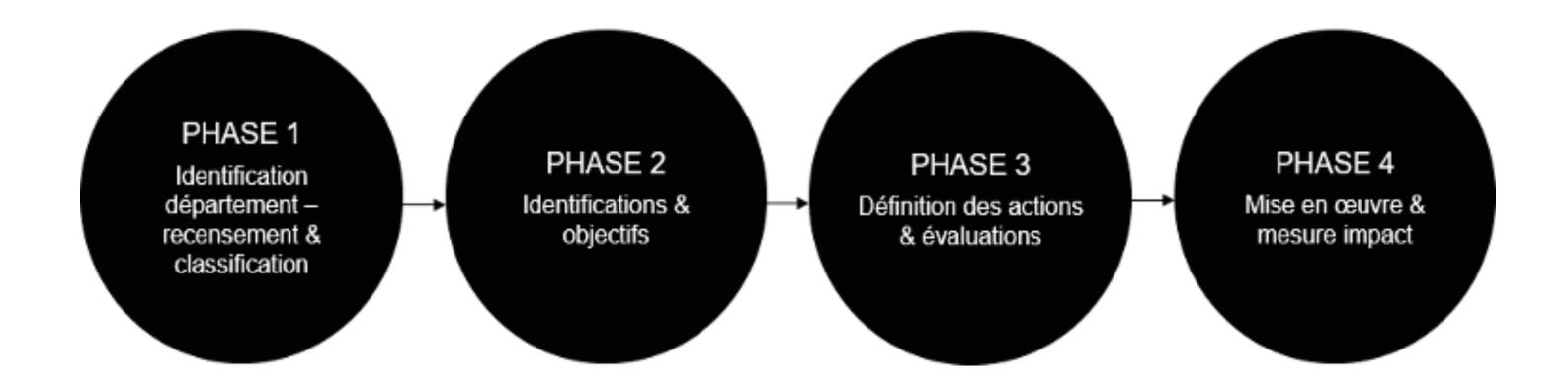
- 1) Inclusion sociale
- 2) Mobilité Transport
- 3) Energie et ressources
- 4) Alimentation
- 5) Déchets
- 6) Communication
- 7) Signalétique
- 8) Lieux
- 9) Conception Programmation
- 10) Décoration Mobilier
- 11) Consommables
- 12) Sanitaires
- 13) Merchandising Cadeaux publicitaires
- 14) Fonctionnement de l'asbl Brussels Major Events





2.3. Méthodologie

La **méthodologie** développée pour la mise en œuvre de cette transition se décline en quatre phases :





Phase 1: Recensement et classification

Phase préliminaire de prise d'information, recensement des mesures déjà prises par chaque département du BME, historique, etc.

Phase 2: Identification et objectifs

- Qualification de l'objectif
- Quantification des volumes concernés par la mesure
- Identification des thématiques concernées
- Définition quantifiée de l'objectif
- Détermination des moyens alloués à la mise en place de la mesure
- Sélection des terrains d'action en fonction des thématiques et des interlocuteurs concernés

Phase 3: Définition des actions et évaluations

- Définition et évaluation des coûts des mesures
- Planification / rétroplanning des moyens à mettre en œuvre.
- Communication des mesures et engagement des parties prenantes

Phase 4: Mise en œuvre et mesure de l'impact

- Mise en œuvre et application des mesures sur le terrain
- Evaluation des résultats quantifiés des mesures
- Communication des résultats

Les phases décrites sont abordées par thématique.





3. MESURES EVENEMENTS DURABLES

3.1. Différents niveaux de mise en œuvre

Les mesures durables reprises dans le cadre de ce plan d'action triennal sont évaluées en fonction de leur degré de réalisation : partielle/totale, saisonnière/annuelle, etc.





Application complète : Mesure totalement mise en place, généralisée à l'ensemble des événements de la saison ou de l'année et pérennisée.

3.2. Logo Brussels Sustainable Events

Par les trois ensembles colorés qui s'entrecroisent, ce logo représente les trois piliers du développement durable : social, environnemental et économique.

Apposé sur différents supports de communication de l'asbl Brussel Major Events, ce logo permettra de mettre en exergue l'aspect durable des événements de la Ville de façon générale.

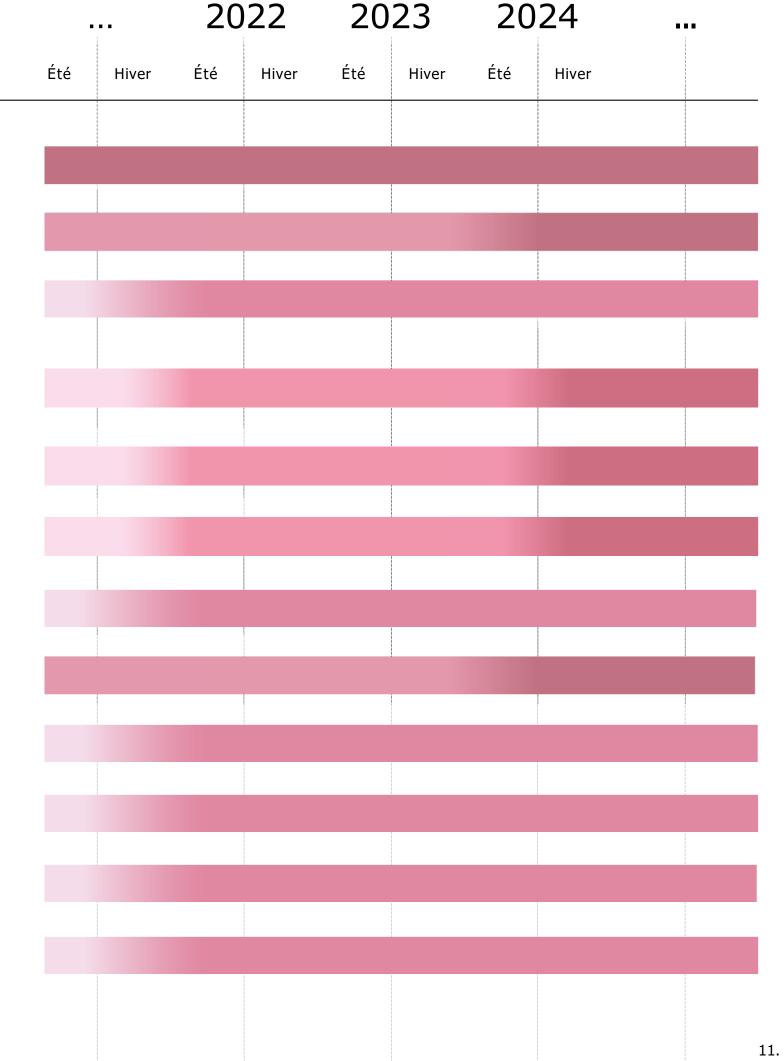


Plan d'action événements durables -Ville de Bruxelles



1) Inclusion sociale

- 1. Favoriser l'organisation d'activités gratuites pour le public
- 2. Concerter le tissu associatif local et les relais implantés dans les quartiers en amont des événements
- 3. Organiser des rencontres citoyennes avec les riverain.e.s en amont et durant les événements (programmation, mobilité, etc.)
- 4. Mettre en place une procédure en cas de harcèlement ou de violences sexuelles selon le plan de lutte contre le harcèlement de la Ville de Bruxelles en accordant une attention particulière aux femmes, aux personnes LGBTQI et ce dans une optique d'intersectionnalité
- 5. Prévoir une « safer zone » sur le lieu de l'événement
- 6. Identifier de manière visible une personne de confiance présente en permanence pendant le déroulement de l'événement
- 7. Créer des espaces d'accueil pour la petite enfance (type Baby Corner)
- 8. Faciliter l'accès à de l'eau potable pour le public
- 9. Prévoir un espace pour des actions de sensibilisation ou de solidarité effectuées par des organisations tierces
- 10. Former une équipe dédiée au respect des mesures durables sur le terrain
- 11. Offrir des accès gratuits aux activités payantes aux bénéficiaires des Services de la Ville (CPAS, Maisons de quartier, Maisons de jeunes, etc.)
- 12. Prévoir une politique tarifaire réduite pour les étudiant.e.s, les seniors, les personnes sans emploi, etc.

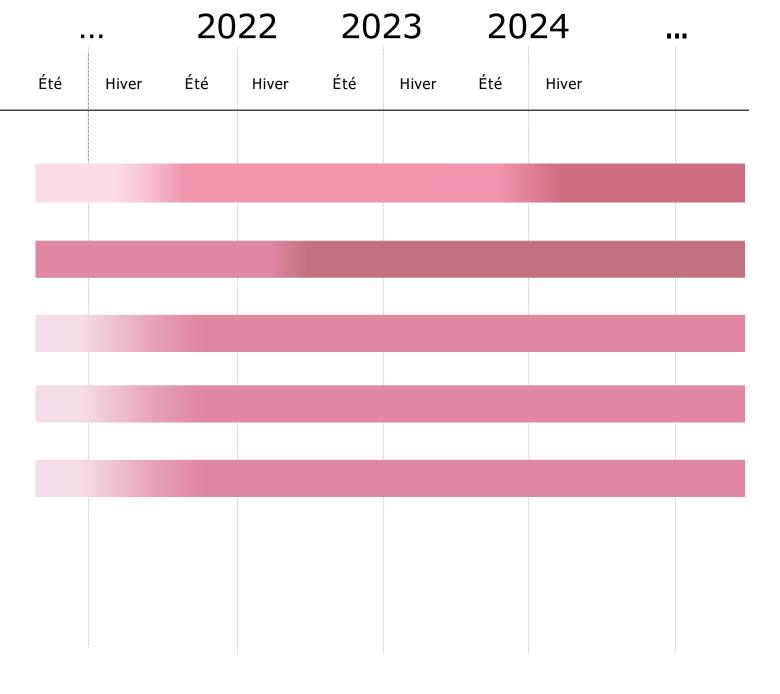


Plan d'action événements durables -Ville de Bruxelles



1) Inclusion sociale

- 13 Généraliser l'utilisation de modes d'expression neutres et inclusifs dans la communication (écriture inclusive, formulations non sexistes, etc.)
- 14. Organiser périodiquement des rencontres informelles avec les acteurs du secteur afin d'échanger au niveau des bonnes pratiques et des solutions (SHARE)
- 15. Etablir des collaborations dans une optique d'insertion socio-professionnelle
- 16. Mener une politique d'emploi inclusive à travers notamment des entreprises de travail adapté
- 17. Rendre accessibles les sites internet et applications mobiles des événements aux personnes en situation de handicap (label AnySurfer)





2024

2023

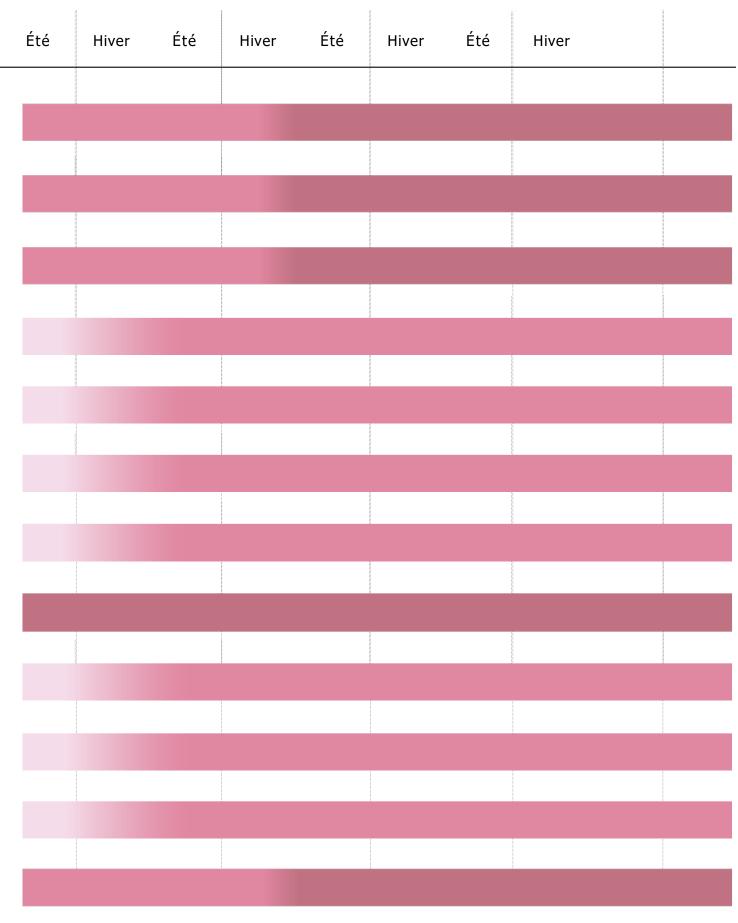
2022



2) Mobilité - Transport

Mobilité du public

- 1. Etablir un plan de mobilité pour le public, les équipes et les VIP
- 2. Installer des parking vélo gratuits et sécurisés sur les sites d'évènements
- 3. Etablir un plan de mobilité douce concerté avec les quartiers
- 4. Visibiliser l'offre de mobilité douce partagée
- 5. Mettre en place des emplacements précis et limités dans l'espace pour l'offre de mobilité partagés afin de ne pas encombrer le passage
- 6. Choisir exclusivement des lieux accessibles facilement à pied, à vélo et en transports en commun
- 7. Aligner les horaires des événements sur l'offre de transports en commun
- 8. Développer des partenariats avec les sociétés de transport en commun pour les événements qui terminent tard
- 9. Visibiliser les parkings de dissuasion à proximité de l'événement pour éviter le parking en voirie
- 10. Visibiliser les plateformes de covoiturage pour atteindre ou quitter un événement
- 11. Privilégier les partenariats avec les sociétés de taxi qui mettent en place des procédures pour des retours à domicile en toute sécurité
- 12. Favoriser la mobilité des riverain.e.s dans le cadre d'événements invasifs pour les quartiers





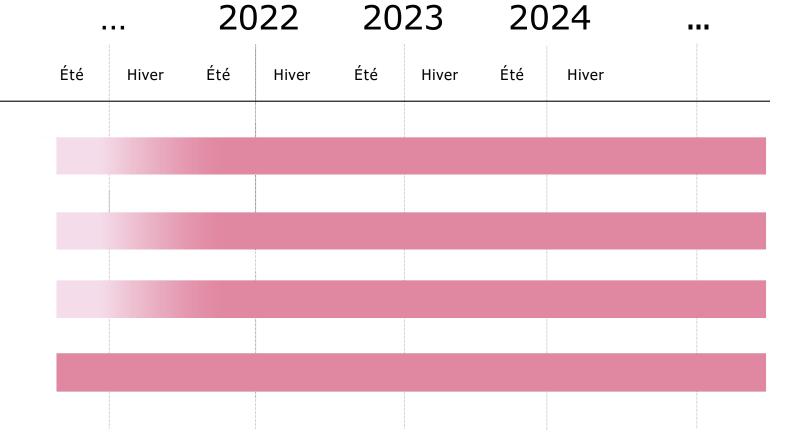




2) Mobilité - Transport

Mobilité personnel & Transport logistique

- 13. Optimiser et mutualiser les livraisons
- 14. Planifier et rationaliser les déplacements d'équipes et de matériel
- 15. Acquérir une flotte de vélos cargos pour les déplacements des équipes techniques
- 16. Favoriser les modes de transport durables pour se rendre sur le terrain



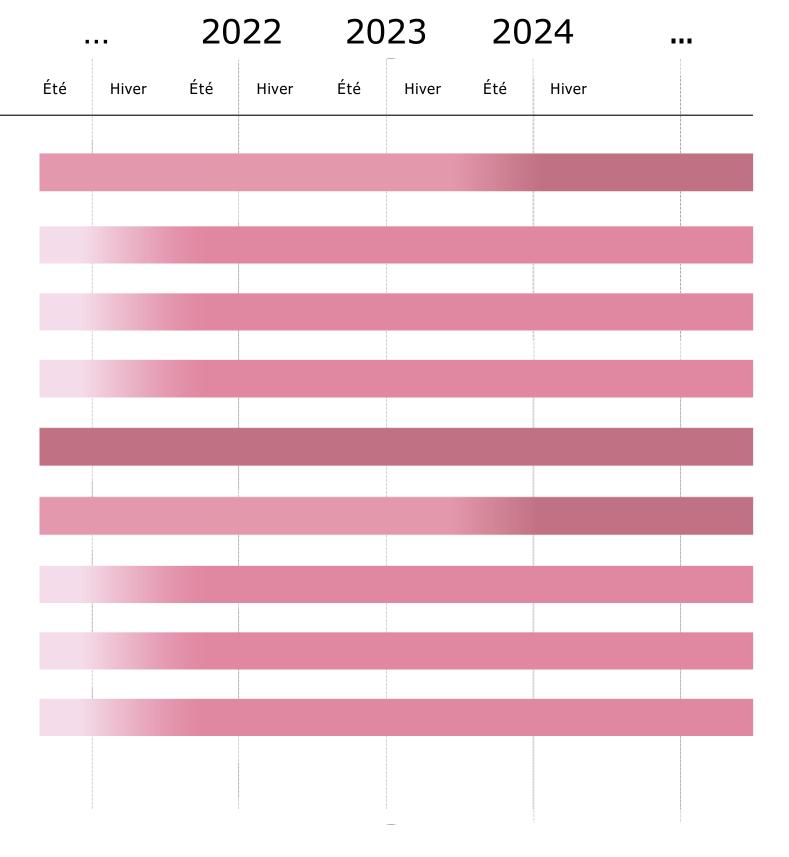






3) Energie et ressources

- 1. Supprimer l'utilisation de générateurs et privilégier le raccordement aux coffrets électriques existants
- 2. Généraliser l'utilisation de luminaires LED pour l'éclairage et les décorations
- 3. Diminuer la consommation énergétique des commerçant.e.s
- 4. Réduire la longueur des câbles électriques pour éviter les pertes en ligne et augmenter le nombre de coffrets
- 5. Supprimer les systèmes de chauffage en extérieur
- 6. Privilégier les installations les moins énergivores
- 7. Réduire les horaires des illuminations décoratives
- 8. Limiter le nombre d'écrans sur le terrain
- 9. Prévoir dans la programmation des animations qui nécessitent peu ou pas d'énergie



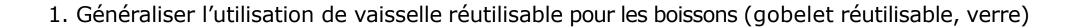


Plan d'action événements durables -Ville de Bruxelles



4) Alimentation

(commerçant.e.s, exploitations propres, équipe de catering, etc.)



- 2. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable ou en matière biodégradable
- 3. Récolter et redistribuer les excédents alimentaires au secteur associatif
- 4. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable pour les repas (céramique ou autre matière lavable)
- 5. Favoriser des commerces aux pratiques durables (filières locales, circularité, artisanat, ...)
- 6. Offrir systématiquement une option végétarienne ou végane au public et aux équipes qui travaillent sur un événement
- 7. Généraliser l'utilisation de vaisselle réutilisable ou en matière biodégradable
- 8. Offrir systématiquement une option végétarienne ou végane aux équipes qui travaillent sur un événement
- 9. Mener des actions de sensibilisation sur les déchets (chewing-gums, mégots, etc.)





5) Déchets

	•••		2022		2023		24	
Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	
	-		i				i	
							: 	

- 1. Supprimer le plastique à usage unique dans l'Horeca
- 2. Supprimer les emballages de portions individuelles (loge artiste & catering crew)
- 3. Généraliser le tri sélectif pour les opérateurs Horeca
- 4. Généraliser le tri sélectif pour le public
- 5. Elaborer des projets d'upcycling + recycler les supports et ressources
- 6. Réfléchir en amont aux déchets pouvant être évités
- 7. Faciliter les possibilités de compostage des déchets organiques
- 8. Installer des points de collecte (piles usagées, etc.)
- 9. Distribuer des cendriers individuels portables



6) Communication

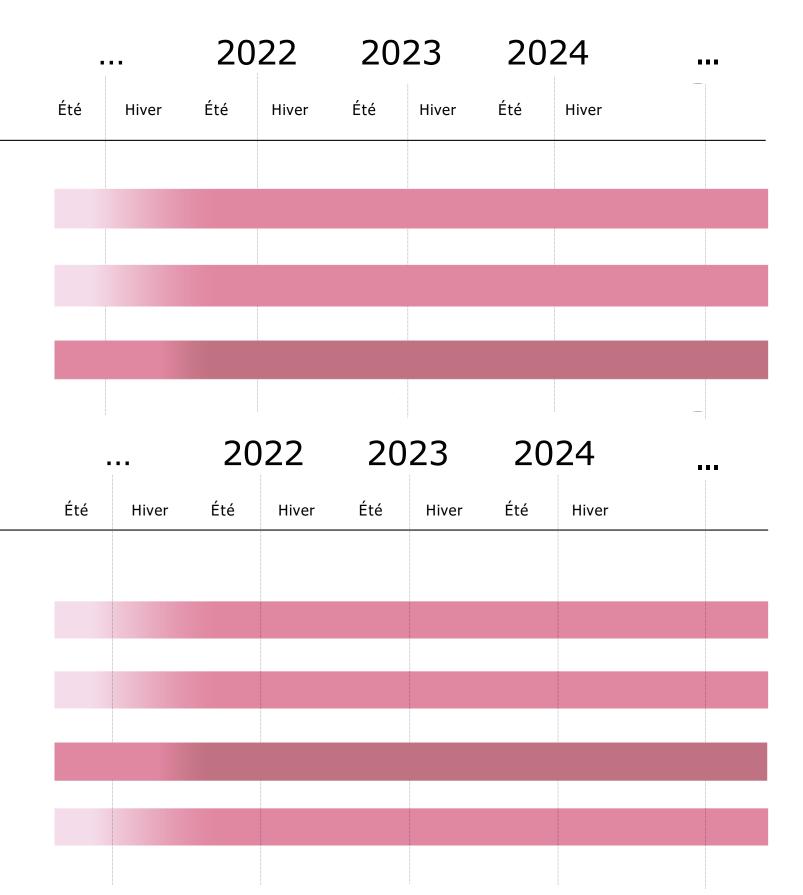
(identité visuelle, promotions...)

- 1. Réduire les supports physiques dans les campagnes de communication (papier, écrans, etc.)
- 2. Sensibiliser activement le public, les prestataires, les fournisseurs, les partenaires, les commerçant.e.s aux enjeux durables
- 3. Informer le public sur les actions durables mises en place au niveau de l'événement



7) Signalétique

- 1. Utiliser des supports réutilisables (démontables, réparables)
- 2. Réduire les impressions sur les supports physiques à usage unique
- 3. Favoriser l'impression de contenus intemporels
- 4. Définir des critères de durabilité pour les supports de visibilité des partenaires





Plan d'action événements durables -Ville de Bruxelles

2023

2024

2022



8) Lieux

(espaces indoor existants, espace public outdoor)

- 1. Privilégier les lieux intérieurs et extérieurs équipés en infrastructures (électricité, eau, etc.), en matériel et en décoration existante (mise en valeur de l'espace public)
- 2. Favoriser l'occupation de bâtiments définis comme durables (Bâtiments passifs, panneaux solaires,...)
- 3. Favoriser des lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite ou prendre des mesures pour en faciliter l'accès



9) Conception - Programmation

- 1. Associer à la réflexion programmatique les comités de quartier, Maisons de jeunes, clubs locaux, etc.
- 2. Collaborer autant que possible avec la sphère culturelle et créative bruxelloise et belge dans la programmation artistique
- 3. Assurer la parité de genres dans la programmation
- 4. Concevoir une programmation reflétant la diversité de la société
- 5. Programmer des ateliers et animations de sensibilisation au développement durable (solidarité, upcycling, alimentation, etc.)
- 6. Limiter les composantes polluantes issues des feux d'artifice
- 7. Concevoir une programmation inclusive pour tous les publics (personnes avec un handicap, etc.)
- 8. Mesurer l'empreinte écologique des événements







10) Décoration - Mobilier

- 1. Favoriser la décoration et le mobilier récupérés, réutilisés, upcyclés
- 2. Donner systématiquement une seconde vie au sapin de la Grand-Place



11) Consommables

- 1. Identifier des systèmes de fixation réutilisables, recyclables, biodégradables
- 2. Se fournir en rubalise compostable ou réutilisable



12) Sanitaires et propreté

- 1. Utiliser des toilettes sèches
- 2. Utiliser des cabines aux composantes plus respectueuses de la santé et de l'environnement
- 3. Visibiliser l'offre en matière de sanitaires pour décourager les incivilités



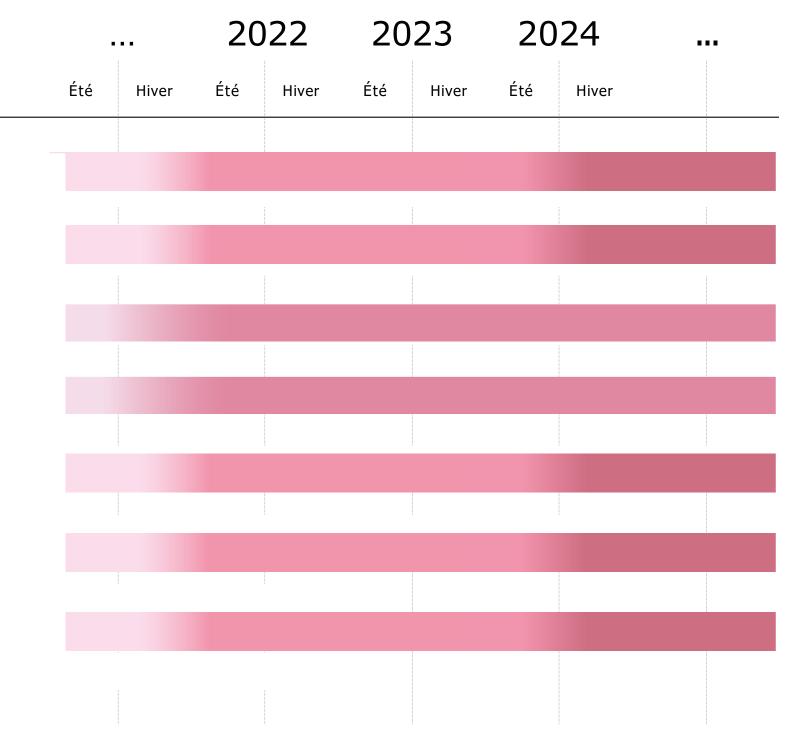






13) Merchandising – Cadeaux publicitaires

- 1. Réduire les quantités d'objets produits (système de précommande)
- 2. Privilégier les articles respectant des normes sociales et environnementales ambitieuses
- 3. Réduire la diversité de l'offre en matière de cadeaux publicitaires
- 4. Orienter les partenaires sponsoring & média vers des alternatives durables en matière de merchandising et de cadeaux publicitaires
- 5. Produire des articles intemporels à réutiliser
- 6. Organiser le don de stocks « dormants » à des associations actives dans le domaine du réemploi
- 7. Recycler ou réutiliser les déchets-ressources de partenaires et/ou d'événements précédents

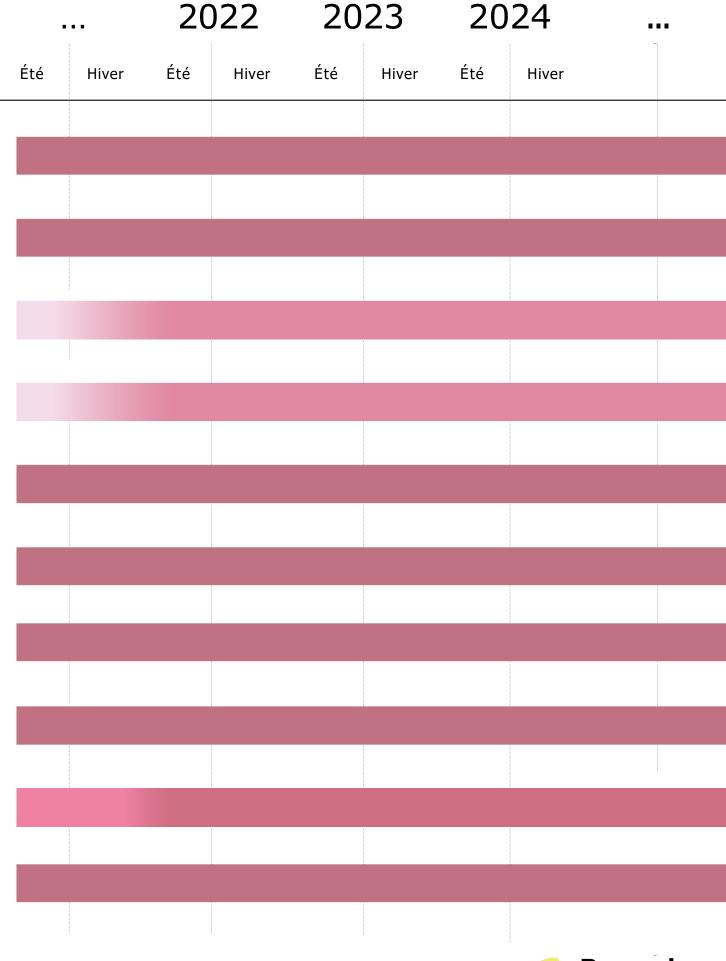






14) Fonctionnement de l'asbl Brussels Major Events

- 1. Assurer l'équité d'engagement entre les genres et une répartition des tâches/missions/responsabilités non genrée
- 2. Assurer l'équité salariale
- 3. Généraliser l'intégration de clauses durables dans les marchés publics
- 4. Orienter les consultations vers des fournisseurs/prestataires/acteurs/partenaires locaux
- 5. Maximiser les espaces de stockage (réduction logistique)
- 6. Intégrer de façon continue des stagiaires à des fins de formation
- 7. Mettre en place les conditions d'engagement et d'accueil de personnes atteintes d'un handicap au sein de l'équipe
- 8. Mettre en place des formations continues pour les équipes internes
- 9. Gérer les déchets de manière rationnelle et en généraliser le tri
- 10. Généraliser l'utilisation de produits d'entretien respectueux de la santé et de l'environnement

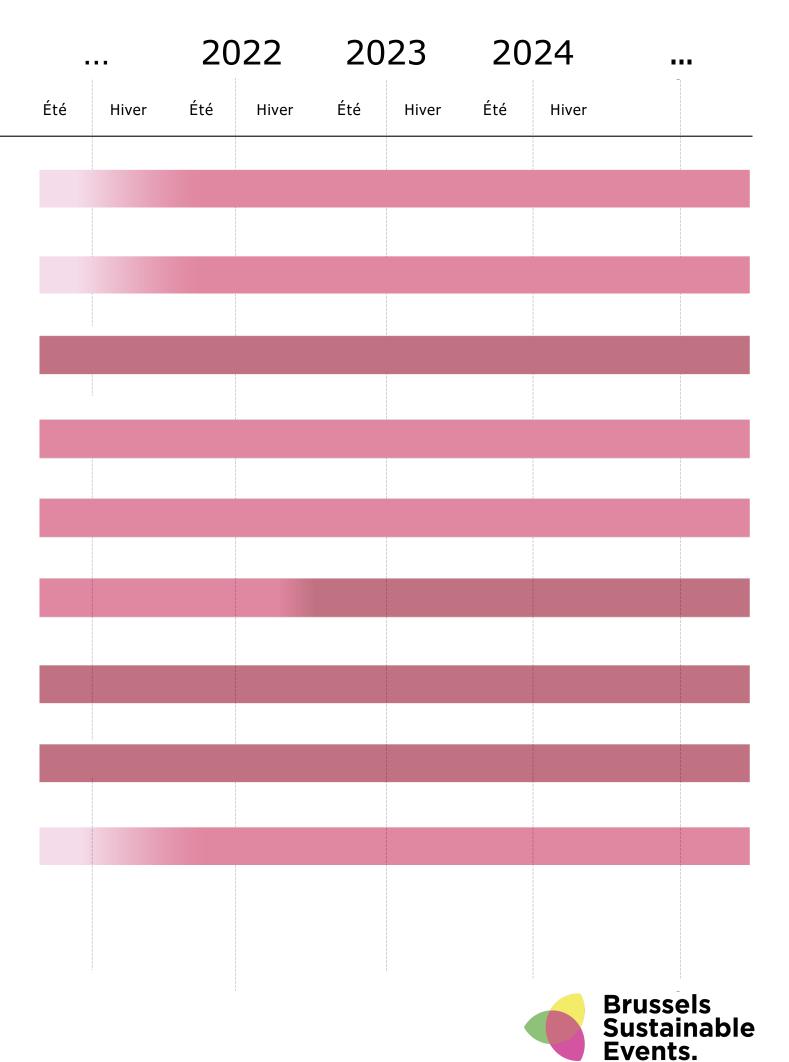






14) Fonctionnement de l'asbl Brussels Major Events

- 11. Former le personnel à la problématique du harcèlement et des violences sexuelles
- 12. Généraliser la présence de clauses respectant des normes sociales et environnementales ambitieuses dans les marchés publics
- 13. Refuser toute collaboration avec un soumissionnaire condamné pour non-respect des droits humains
- 14. Encourager le covoiturage au sein de l'équipe
- 15. Limiter l'empreinte écologique en cas de déplacement à l'étranger : privilégier le train, compenser les émissions en cas de déplacement en avion, etc.
- 16. Promouvoir le congé de co-parentalité au sein de l'équipe (en particulier auprès des agents masculins)
- 17. Tendre vers une équipe reflétant la diversité de la société
- 18. Créer une cellule durabilité au sein de l'équipe pour porter un regard transversal à l'activité dans son ensemble (programmation, logistique, utilisation des ressources, etc.)
- 19. Utiliser des outils d'évaluation qualitative et quantitative pour mesurer l'impact des mesures mises en œuvre (études académiques, sondages, enquêtes de satisfaction, etc.)





4.1. Pour en savoir plus...

Ville de Bruxelles

L'ambition de la Ville en matière de durabilité de ses événements répond à un cadre existant reflété notamment par:

Le **Plan Climat** qui vise à lutter contre le changement climatique. Il s'agit d'un outil élaboré en deux temps : le bilan carbone et le plan d'actions. https://climat.bruxelles.be/

L'**Agenda 21** qui est un plan d'action évalué annuellement et qui énonce les priorités transversales de la Ville en matière de développement durable. Il les décline en actions concrètes organisées en 5 objectifs :

- Une gouvernance moderne et efficace
- <u>Une gestion responsable des ressources naturelles</u>
- <u>Un développement urbain et harmonieux</u>
- Une cohésion sociale et des solidarités renforcées
- Une politique dynamique de l'emploi et du développement économique

Le Plan Egalité Ville de Bruxelles : Plan d'action pour l'Egalité des femmes et des hommes | Ville de Bruxelles

Le Plan Rien Sans Mon Consentement : RIEN_SANS_MON_CONSENTEMENT.pdf (bruxelles.be)

Région de Bruxelles-Capitale

Au niveau régional, **Bruxelles Environnement** met à disposition une charte afin de développer un secteur évènementiel qui tienne compte des principes de développement durable.

https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/doc_charteevenementdurable_fr.pdf

Notre partenaire VO-EVENT qui a développé son Tool Kit événementiel :

Circular Event Tool Kit: https://www.circular-event.eu/





ONU & Objectifs de Développement Durable sur le plan mondial

La thématique villes et communautés durables est l'objectif n°11 des 17 Objectifs de développement durable adoptés en 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies : OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





































La Ville de Bruxelles s'est engagée dans le développement durable afin de concilier les aspects économiques, sociaux et environnementaux des activités humaines.

S'inscrivant dans le programme de politique générale 2018-2024, les objectifs qui seront déterminés dans le plan présenté déboucheront sur la mise en œuvre d'actions concrètes, et ce dans le respect du Plan Régional de Développement Durable (PRDD) :

www.bruxelles.be/plan-de-developpement-durable

Depuis le site https://sdgs.be/fr sur lequel on retrouve notamment toutes les initiatives en matière d'objectifs de développement durable, on peut également s'inspirer du guide pour l'organisation d'un événement durable de l'Institut Fédéral pour le Développement durable : Votre événement est-il durable ? | Institut Fédéral pour le Développement Durable (belgium.be)



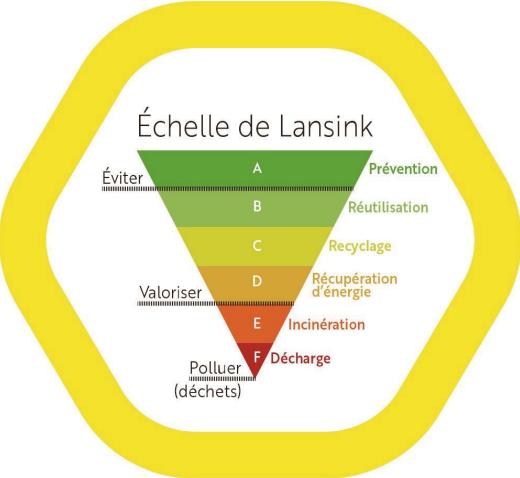


4.2. Exemple d'outil d'évaluation

Voici un exemple d'outil d'évaluation des modes de gestion des ressources visant à limiter les déchets.

Les mesures peuvent être évaluées à l'aide d'un outil approprié tel que l'échelle de Lansink qui établit une hiérarchie des mesures préconisées pour économiser les ressources et limiter les déchets. Elle peut être utilisée comme baromètre pour évaluer les mesures circulaires durables qui sont prises.

Cette échelle est un outil de référence partant des solutions les plus méritoires et se compose de plusieurs niveaux :



Source graphique: https://www.autreterre.org/la-mode-ecologique-selon-terre-asbl/

Echelle de Lansink (origine) : https://nl.wikipedia.org/wiki/Ladder_van_Lansink

